

Séance publique du 11 juillet 2005

Délibération n° 2005-2835

commission principale : développement économique

objet : **Subvention à l'association Alliance logistique région urbaine de Lyon - Convention annuelle**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des affaires économiques et internationales - Pôle innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 22 juin 2005, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le contexte et les enjeux du secteur de la logistique

La bonne gestion de la logistique permet à l'entreprise de maîtriser ses coûts et plus fondamentalement encore, de se différencier par sa qualité de service : fiabilité et rapidité des livraisons, disponibilité des produits, gestion des retours, capacité à s'adapter aux évolutions des marchés, etc. Partie intégrante de la chaîne de la valeur, elle engendre également de nombreuses activités : services, ingénierie informatique, immobilier, véhicules industriels. Au service de tous les secteurs d'activités, elle tend à remonter de plus en plus en amont dans le processus de production.

L'agglomération de Lyon accueille de la grande logistique industrielle et commerciale qui en fait le second site de France. Elle accueille aussi la logistique urbaine -de proximité- qui répond aux besoins des entreprises et commerces implantés dans l'agglomération. Dispersée sur le territoire de l'agglomération de Lyon, avec une relative concentration (1/3 des emplois) sur Lyon sud-est, elle s'est développée fortement sur les territoires périphériques de la Plaine de l'Ain et de l'Isle d'Abeau.

La logistique offre de plus en plus des prestations à forte valeur ajoutée : informatique, service après-vente, maintenance, emballage, opérations semi-industrielles (montage, finition de produits, service après-vente), d'où une augmentation du ratio d'emplois à l'hectare offert par la logistique qui tend à dépasser celui de l'industrie dans certains cas. Avec plus de 15 000 emplois dans l'agglomération (56 000 en Rhône-Alpes), cette filière fournit à la fois de nombreux emplois et s'oriente vers de nouvelles fonctions qualifiées entre la production et le service.

La logistique évolue très sensiblement : automatisation des processus, multimodalité en croissance, développement de la e-logistique, de plus en plus de valeur ajoutée et déplacement vers l'est de l'Europe. L'agglomération de Lyon doit donc relever le défi de la concurrence européenne tout en contrecarrant au mieux les effets négatifs de l'activité logistique sur le territoire.

L'association Alliance logistique région urbaine de Lyon

L'association s'est créée en janvier 1999. Elle regroupe des entreprises de transport et de logistique (prestataires logistiques, transporteurs, chargeurs et distributeurs) et différents organismes, privés ou publics, intervenant dans le domaine de la logistique (gestionnaires de zones, organismes de promotion, organismes de formation, organismes professionnels, chambre de commerce et d'industrie de Lyon (CCIL), administrateurs, collectivités, etc.).

Les principaux objectifs de l'association sont de :

- développer l'image logistique de la région urbaine de Lyon au niveau international,
- favoriser le développement des activités logistiques dans la région urbaine de Lyon, en constituant une force de proposition cohérente dans des domaines tels que la formation, l'emploi, la sécurité et la sûreté des marchandises, les télécommunications, etc.

Le bilan des actions 2004

- animation et promotion du pôle logistique de la région urbaine de Lyon :

- . animation : organisation de réunions d'information et d'échanges entre professionnels et mise en place du colloque national logistique et territoires le 9 novembre au cours du salon TEL,

- . communication : édition des numéros 11 et 12 de l'Ambition logistique (avril et octobre) et information régulière des adhérents de l'Alliance ;

- actions TIC (technologies de l'information et de la communication) :

- . organisation de réunions d'information et d'échanges entre entreprises et démonstrations de logiciels sur des thèmes tel qu'optimiser sa logistique pour satisfaire ses clients et améliorer sa trésorerie en collaboration avec l'Espace numérique entreprises et l'IUT Lumière... ;

- environnement, développement durable :

- . logistique urbaine : participation aux travaux de réactualisation du plan de déplacements urbains de Lyon (PDU),

- . promotion du management environnemental dans les entreprises de logistique en liaison avec le réseau des CCI et information des entreprises sur les services de transport multimodaux ;

- amélioration des aménagements et services transport-logistique :

- . participation aux travaux de la région urbaine de Lyon (RUL) pour la réactualisation du schéma de cohérence de la logistique en région urbaine de Lyon,

- . participation au comité technique de concertation de l'étude sur les sites logistiques intermodaux menée par la Région, la direction régionale de l'équipement (DRE) et Voies navigables de France (VNF) ;

- actions emploi-formation :

- . publication d'une plaquette destinée aux jeunes sur les métiers de la logistique avec la mission école-entreprises de l'académie, Académie logistique transports Rhône-Alpes (Altra) les organismes de formation et aide à sa diffusion.

Le plan d'action 2005

- les enjeux pour 2005 se situent principalement sur deux niveaux :

- . aider les entreprises à adapter leur système logistique à devenir un élément de différenciation basé sur une meilleure qualité de service, une plus grande flexibilité, et de la réactivité en poursuivant le travail mené avec l'Espace numérique entreprises sur les technologies de l'information,

- . réfléchir avec les acteurs locaux sur les impacts à moyen terme du développement de la logistique sur l'agglomération dans une logique de développement durable ;

- environnement, développement durable :

- . logistique urbaine : participation aux travaux de réactualisation du PDU de Lyon (groupe marchandises) ; participation au Club TMV Rhône-Alpes ainsi qu'à la commission régionale d'attributions des aides de l'Agence de l'environnement de la maîtrise de l'énergie (Ademe),

- . promotion du management environnemental dans les entreprises de logistique en liaison avec le réseau des CCI ;

- actions d'amélioration des aménagements et services transport-logistique :

. participation aux travaux de la RUL pour la réactualisation du schéma de cohérence de la logistique en région urbaine de Lyon,

. participation au comité technique de concertation de l'étude sur les sites logistiques intermodaux menée par la Région, la DRE et VNF ainsi qu'aux grands débats sur les équipements de la région urbaine de Lyon ;

- actions de sensibilisation des acteurs de la logistique aux technologies de l'information et de la communication en lien avec l'Espace numérique entreprises :

. organisation de réunions thématiques dans le cadre du club Technologie de l'information et des communications (TIC) de l'Alliance,

. accompagnement de projets d'entreprises par les conseillers TIC de l'Espace numérique entreprises ;

- actions emploi-formation avec notamment la mise d'un partenariat avec la ville de Lyon pour mieux intégrer les emplois logistiques dans la démarche de plate-forme de retour à l'emploi ;

- promotion et animation du pôle logistique de la région urbaine de Lyon ;

- réalisation et mise en ligne du site internet de l'association qui viendra alimenter le volet logistique du portail économique d'agglomération lyon-business.org.

Le financement des actions 2005

L'association Alliance logistique est principalement financée par les industriels du secteur de la logistique, la Communauté urbaine ne venant qu'en appui des actions programmées par l'association pour l'année 2005.

Dépenses (en € TTC)		Recettes (en € TTC)	
salaires du permanent	22 000	cotisations des adhérents	20 000
déplacements	1 500	communauté urbaine	16 000
frais généraux	2 800	organisation des petits déjeuners	200
communication	7 900	région urbaine de Lyon (secrétariat)	7 000
animation	2 000		
valorisation secrétariat	7 000		
total	43 200	total	43 200

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Donne un avis favorable au versement de la subvention à l'association Alliance logistique région urbaine de Lyon pour un montant de 16 000 € en 2005.

2° - Autorise monsieur le président à signer la convention avec l'association Alliance logistique pour 16 000 €.

3° - La dépense sera imputée au budget de la Communauté urbaine - exercice 2005 - compte 657 480 - fonction 90.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,